

## VOIX D'ALARIC

### PROCES-VERBAL DE LA REUNION

#### DU BUREAU DU 19 SEPTEMBRE 2012

Le 19 SEPTEMBRE 2012, à 20 H., les membres du Bureau se sont réunis au siège de l'Association, au Centre d'Actions Sociales, Place de l'Europe à BARBAZAN DEBAT (65690).

#### ETAIENT PRESENTS :

- M. Jean-Paul LAURENS, Président.
- Mme Bernadette GACHASSIN, Vice-Présidente.
- M. DUPUY André, Vice-Président
- Mme Marie-Christine LECLERC, Secrétaire.
- Mme Marie-Hélène MAILLES, Secrétaire Adjointe
- M. Jean-Louis HAIRA, Trésorier
- Mme MAJESTE Marie-Joséphine, Trésorière Adjoint
- M. Jean-Claude HARGOUS, membre actif (Chef de Chœur).
- M. Jean-Pierre MILLET, Membre actif.
- M. ARCAS Daniel, membre actif.

#### ABSENTE EXCUSEE

- Mme Myriam PEDEBOY, membre actif.

Le Président constate que DIX membres du Conseil d'Administration sont présents. Le Bureau peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- 1) Règles à fixer pour le recrutement.
- 2) Concert de Séméac du 09/11/2012.
- 3) Voyage BELGIQUE.
- 4) Projets pour l'année à venir.
- 5) Questions diverses.

□□□□□

#### I – REGLES A FIXER POUR LE RECRUTEMENT

Le bureau est unanime pour admettre qu'il faut fixer des règles dans ce domaine.

Actuellement, on peut noter que les pupitres sont bien équilibrés. Chez les sopranos, il semble que deux personnes vont nous quitter à moyen terme et donc Jean-Claude a ouvert la porte à deux nouvelles choristes : Régine et Thérèse. Ainsi, on devrait toujours pouvoir compter sur la présence de 10 ou 12 sopranos lors des concerts, ce qui n'a pas été le cas ces derniers temps.

Daniel propose de faire l'inventaire de chaque pupitre. On compte à ce jour : 17 sopranos (avec les 2 nouvelles), 14 altos (avec Sandrine et les 2 nouvelles, Annie et Monique), 11 ténors et 10 basses.

Bernadette fait remarquer que Sandrine est absente depuis un bon bout de temps. Il serait utile, au bout d'un mois, d'envoyer à chaque personne absente un mail pour qu'elle donne des explications. Il est demandé à Jean-Paul de la contacter pour connaître ses intentions.

Après discussion, il est décidé de ne pas dépasser les effectifs suivants : 15 sopranos, 14 altos, 12 ténors et 11 basses, soit un total de 52 choristes. Avec Jean-Claude et Angéline, on arrive à 54. Les membres du Bureau sont d'accord pour que la chorale soit constituée de 55 personnes au maximum. Le président va contacter Gabriel DESPLA pour lui dire que ce n'est pas la peine qu'il revienne étant donné qu'il n'est pas reparu depuis sa participation à la journée d'Esconnets.

Il est décidé aussi :

- Que Jean-Claude demandera désormais à la personne qui intègre la chorale de bien vouloir s'engager à être présente pour les répétitions et les concerts.

- Qu'il serait souhaitable de prévenir lorsqu'on va être absent.

- Que pour sa première répétition, chaque nouvel arrivant sera présenté à l'ensemble des choristes et qu'il se contentera d'écouter pour avoir une impression d'ensemble et se faire une idée du travail à accomplir.

- Que si un très bon élément se présente alors que le pupitre est complet, le bureau se réunira pour décider de la décision à prendre. A noter qu'être un bon chanteur ne suffit pas, il faudra aussi que la personne soit apte à bien s'intégrer au groupe, à respecter l'état d'esprit qui y règne.

## **II – CONCERT DE SEMEAC DU 9 NOVEMBRE 2012**

Ce concert aura lieu le VENDREDI 9 novembre 20 H 30 en l'église de SEMEAC.

Un travail important incombe à la commission communication qui se réunira mardi 25 septembre après la répétition.

Daniel informe que les membres de la commission communication ont rencontré dernièrement à BAGNERES un ami à lui, graphiste, dont la spécialité est la conception de logos. Ainsi, prochainement, le groupe aura « son » logo.

Pour ce concert, nous inaugurerons les chemises rouges et noires.

Nous figurons sur le programme du Centre de SEMEAC. Le prix des places a été fixé par la mairie de Séméac à 9 € et 6 € (tarif réduit pour les adhérents au CAC, à un comité d'entreprise, les demandeurs d'emploi et les étudiants).

En ce qui concerne la vente des billets, il est demandé à chaque choriste de s'impliquer en effectuant une prévente :

- Marie-Hélène et Marie-Christine seront les référents pour les sopranos
- Marie-Josephe pour les altos
- Dédé pour les Ténors
- Jean-Louis pour les basses.

A l'entrée de l'église Marie-Josephe et Jean-Louis se proposent pour vendre les billets avant le début du concert mais il faudra trouver 2 autres personnes (conjointes, amis) pour continuer la vente dès le début de celui-ci.

Une dizaine d'invitations sera envoyée à des personnalités et des journalistes.

Jean-Claude n'a pas encore arrêté le programme de cette soirée.

## **III – VOYAGE BELGIQUE**

41 personnes feront partie du voyage. Il reste une place disponible qui va être proposée aux choristes qui n'avaient pas prévu de faire partie du voyage et qui auraient peut-être changé d'avis. Le programme du week-end sera distribué un peu plus tard car nos homologues belges ne l'ont pas encore arrêté.

Le répertoire sera le suivant :

- AGUR JAUNAK
- ALLELUIA
- LES COPAINS D'ABORD
- PANIS ANGELICUS
- MA HADETA
- FERNANDO
- KYRIE
- EL NACIMIENTO
- XALBADORREN
- BELENEN
- FUNICULI
- STREET CORNER
- MONTAGNES PYRENEES.

## **IV – PROJETS POUR L'ANNEE A VENIR**

Vu l'heure tardive, ce point sera étudié lors d'une prochaine réunion.

## **V – DIVERS**

- Le Président indique que Myriam PEDEBOY, membre actif de notre association, souhaite quitter le bureau de même que la chorale dès qu'une nouvelle soprano sera recrutée, ce qui est chose faite.

- **TENUE VESTIMENTAIRE** : Marie-Joséphine nous indique que Marie-Odile va confectionner des pochettes noires en arrondi pour les dames et des pochettes rouges, de forme différente, pour les hommes.
- **GEDRE** : le concert de fin septembre 2012, rassemblement de plusieurs chorales, est reporté à l'année prochaine début juillet.
- **CONCERT DE CAPVERN DU 31 AOUT 2012** : celui-ci était plus que satisfaisant. Nous avons reçu un petit mot de l'Office du Tourisme qui s'est excusé, à deux reprises, car la personne qui devait nous accueillir n'est pas venue, ils étaient très contrariés. L'année prochaine, on devrait être recontactés ; nous passerons alors un contrat. Cela sera intéressant.
- **Messe à la Cathédrale de TARBES** . Jean-Claude a été sollicité par Marie-Odile (gendarmerie) pour que nous chantions la messe de Ste Geneviève, le MERCREDI 21 NOVEMBRE, le matin à 10 H 30. Un sondage sera effectué ce mardi, par pupitre, pour connaître les personnes disponibles.
- Jean-Claude nous informe que la messe de mariage de LOUDENVIELLE (15 / 12) est annulée.
- Marie-Jo, Jean-Louis et Jean-Paul vont rencontrer l'abbé Montagnol qui a fait savoir à Marie-Jo qu'il fallait que la messe chantée pour Noël avec les enfants devait avoir lieu à Barbazan alors que nous avons décidé d'aller à Momères. Ils lui expliqueront les raisons de notre choix.

□□□□□

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 H 15.

Le PRESIDENT,

LE SECRETAIRE,

**J-P. LAURENS**

**M-C. LECLERC**